AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 25-7-75071599

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 88.35.55

ABONNEMENT ANNUEL
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. W.
Sous Régisseur de recettes et d'avances 50 F
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 42 - JUILLET 1975

VIGNE

TORDEUSES DE LA GRAPPE (Eudemis surtout)

Le maximum du second vol est proche. Comme pour le premier, les captures sont très inégales selon les lieux et les traitements ne pourront se justifier que là où il y a eu des dégâts dûs à la première génération de chenilles.

Attendre la fin de semaine pour intervenir.

CICADELLES

Le seuil d'intervention est atteint dans quelques cas.

En cas de besoin traiter avec l'un des produits suivants (doses en grammes de matière active par hectolitre :

azinphos (40), formothion (50), methomyl (37,5), méthidathion (30), oxydéméton méthyl (25), parathions (30), phosalone (60).

ACARIENS

Les araignées rouges (P. Ulmi) semblent peu dangereuses cette année. Par contre, quelques foyers d'araignées jaunes (E. Carpini) se sont formés. Surveiller et traiter si nécessaire.

OIDIUM

Poursuivre la protection. Préférer les soufrages qui ont une action limitante sur les acariens.

SOINS A DONNER AU VIGNES GRELEES

A l'annonce des périodes orageuses, nous rappelons les conseils suivants :

1) Tailler court tous les rameaux non porteurs mutilés

2) Pour prévenir le Rot blanc, appliquer un traitement fongicide dans les 20 heures qui suivent la chute de grêle, avec captane (500 g M.A./hl) ou phaltane (300 g M.A./hl).

POMMIER - POIRIER

CARPOCAPSE

La fin de premier vol a été particulièrement dangereuse, et de nombreuses pontes ont été déposées tardivement. Dans les cas où le dernier traitement serait antérieur au 10 juillet, il serait prudent de le renouveler dès réception, mais seulement dans les Gâtines. Ailleurs, la protection des vergers n'est plus nécessaire en attendant le second vol.

P. 204

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

TAVELURES ET OIDIUM

Continuer soigneusement la lutte contre ces maladies dans les vergers infestés. Nous reconnandons vivement l'emploi de produits freinants vis à vis des acariens :

	Efficacité	
	Anti-tavelure	Anti-oïdium
Denomyl, méthylthiophanate, carbendazim	+	+
Mancozèbe, propinèbe	+	
Binapacryl, chinomethionate, dinocap, soufre en poudrage		+

ACARIENS DIVERS

Lorsque le traitement est indispensable, intervenir avec un produit spécifique. Sinon, attendre la fin aout pour réaliser un traitement "d'été".

GRANDES CULTURES

PYRALE DU MAIS

La situation a évolué de façon très rapide dans le Poitou, où la floraison est déj bien avancée, et où des pontes importantes ont été constatées.

Dans les Charentes, où les panicules mâles commencent seulement à sortir, la situation est très inégale :

- l'infestation semble faible dans les secteurs du Nord Saintonge, Aunis (et Plaine de Niort). Moins de 10 % des pieds sont touchés.

- Au sud de Cognac, une zone très infestée a été repérée (60 % des pieds portant dégâts ou pontes).

TEIGNE DU POIREAU

La reprise des captures au piège sexuel annonce le second vol. Il est encore trop tôt pour envisager des traitements sur les cultures en place, puisqu'aucune pénétration n'a encore été observée. Cependant on peut réaliser le trempage des jeunes plantes au repiquage.

On pourra utiliser les produits suivants (dose en g de M.A/hl)

- azinphos (40), carbaryl (75), chlorfenvinphos (40), malathion (75), méthidathion (30), parathion éthyl (25), parathion méthyl (40), phosalone (60) ;

- le bacillus thuringiénsis est à utiliser à 600 g/hl pour une spécialité titrant 6000 U. AK.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "POITOU-CHARENTES"

F. BARBOTIN

Les Ingénieurs chargés des AVERTISSEMENTS AGRICOLES

G. LECHAPT

R. HUDE B. MORIN

Imprimé à la Station le 22 juillet 1975-Préc. Note : Bulletin n° 41 JUILLET 1975